

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE PIED-ROUSSET EN LUBERON
DU VENDREDI 25 AVRIL 2008

L'an deux mille huit et le vingt cinq avril à 19h00, le conseil communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de M. Didier PERELLO, Président,

Etaient Présents :

Pour la commune de Bonnieux : Messieurs RUFFINATO, CASALIS, RINAUDO
Pour la commune de Goult : Messieurs PERELLO, CHABAUD, FERRAZ
Pour la commune de Lacoste : Madame LOUCHE, Monsieur HAUPTMANN
Pour la commune de Lioux : Messieurs FARGE, FOURNIER
Pour la commune de Ménerbes : Messieurs LAVAIL, GROSCLAUDE, RUFFINATTO
Pour la commune de Murs : Monsieur ARENA, Madame LE MAT
Pour la commune de Roussillon : Madame BONNELLY, Messieurs BONHOMME, JEAN
Pour la commune de Saint Pantaléon : Monsieur MILLE, Madame DAPRES

Etait représenté :

Pour la commune de Ménerbes : Monsieur ROUSSET-ROUARD par Monsieur LAVAIL

Secrétaire de séance : Patricia LOUCHE

La séance est ouverte à 19 heures.

1/ Approbation du PV du 11/04/08

Vote à l'unanimité

2/ Fixation des indemnités de fonction du président et des vice présidents

M. le Président rappelle que la CC de Pied Rousset se situe dans la tranche de 3500 à 9999 habitants. Le taux maximal pour l'indemnité de président dans cette tranche est de 41,25% de l'indice 1015 et de 16,50 % de l'indice 1015 pour les vice-présidents.

Il est proposé au conseil communautaire de fixer le taux à 33,10 % pour le président et 13,30 % pour les vice-présidents.

Vote à l'unanimité.

3/ Composition de la commission d'appel d'offres

Le Président rappelle que la CAO se compose d'un Président ou son représentant, 3 membres titulaires, 3 membres suppléants.

Après un appel à candidature, il est proposé :

Perello Didier : président ou son représentant Farge Francis,
Casalis Jérôme, Bonhomme André, Louche Patricia : membres titulaires
Rousset-Rouard Yves, Arena Xavier, Mille Luc : membres suppléants

Vote à l'unanimité

4/ Création et composition des commissions communautaires

Le Président rappelle que la CC est en attente de l'approbation des nouveaux statuts par les conseils municipaux des communes adhérentes et la nomination des délégués suppléants supplémentaires.

Commission « Finances » : Tous les délégués titulaires

Commission « Evaluation des charges » :

Le Président demande à l'assemblée s'il est nécessaire qu'il y ait des suppléants dans cette commission. L'assemblée ayant répondu favorablement à cette proposition, la commission est ainsi composée :

	TITULAIRES	SUPPLEANTS
BONNIEUX	CLAIREMBEAUD PIERRE	JEAN RAGOT PASCAL
GOULT	PERELLO DIDIER	CHABAUD GERARD
LACOSTE	LOUCHE PATRICIA	HAUPTMANN MATHIAS
LIoux	FARGE FRANCIS	FOURNIER PATRICE

MENERBES	ROUSSET ROUARD YVES	RUFFINATTO CHRISTIAN
MURS	ARENA XAVIER	MALBEC CHRISTIAN
ROUSSILLON	DEBROAS GERARD	DENMAT JEAN-YVES
SAINT PANTALEON	MILLE LUC	DAPRES PAULE

Commission « Travaux »

	TITULAIRES	SUPPLEANTS
BONNIEUX	CASALIS JEROME	RUFFINATO GEORGES
GOULT	FERRAZ PIERRE	CHABAUD GERARD
LACOSTE	GAFFET JOACHIN	JAUFFRET RENE
LIOUX	FARGE FRANCIS	FOURNIER PATRICE
MENERBES	CHARPENTIER LOUIS	LAVAIL ROBERT
MURS	LE MAT ANNE-MARIE	VAYSON DE PRADENNE BRUNO
ROUSSILLON	JEAN MARC	BONHOMME ANDRE
SAINT PANTALEON	GOINEAU YVES	MILLE LUC

Arrivée de Messieurs RUFFINATTO et LAVAIL (Ménéribes) à 19h20.

Commission « Voirie »

	TITULAIRES	SUPPLEANTS
BONNIEUX	RUFFINATO GEORGES	RAGOT PASCAL
GOULT	CHABAUD GERARD	FERRAZ PIERRE
LACOSTE	LAPELERIE PIERRE	JAUFFRET RENE
LIOUX	FARGE FRANCIS	FOURNIER PATRICE
MENERBES	LAVAIL ROBERT	ARIAS ERIC
MURS	ARENA XAVIER	VAYSON DE PRADENNE BRUNO
ROUSSILLON	JEAN MARC	JEAN CLAUDE
SAINT PANTALEON	MILLE LUC	ASTRAN GUY

Commission « Déchets ménagers »

	TITULAIRES	SUPPLEANTS
BONNIEUX	RINAUDO CLAUDE	CASALIS JEROME
GOULT	PERELLO DIDIER	MILLE BERNARD
LACOSTE	JAUFFRET RENE	LAPELERIE PIERRE
LIOUX	FARGE FRANCIS	GAU MICKAEL
MENERBES	GROSCLAUDE ALAIN	ARIAS ERIC
MURS	LE MAT ANNE-MARIE	HAESEVOETS PATRICIA
ROUSSILLON	JEAN CLAUDE	BOUZAT DANIEL
SAINT PANTALEON	ASTRAN GUY	NERVI MARC

Commission « Social »

	TITULAIRES	SUPPLEANTS
BONNIEUX	POMMIER DANIELLE	GARDON JOSETTE
GOULT	BRUNEL GENEVIEVE	PERELLO DIDIER
LACOSTE	LOUCHE PATRICIA	PITOT AIMARETTI MARIELLE
LIOUX	PEREZ JOEL	LHERMILLER ALEX
MENERBES	ORLANDINI VERONIQUE	RUFFINATTO CHRISTIAN
MURS	LE MAT ANNE-MARIE	PONCE SYLVIE
ROUSSILLON	FADLI MARTHE	BLUHM MARTIALE
SAINT PANTALEON	DAPRES PAULE	BELLEBEAU MARTINE

Commission « Développement économique et information »

Le Président rappelle le rôle de cette commission : orientation de la CC vers d'autres pôles du territoire, information et développement économique en mettant en valeur les points forts de chaque commune et en intégrant le volet touristique.

	TITULAIRES	SUPPLEANTS
BONNIEUX	RAGOT PASCAL	CLAIREMBEAUD JEAN-PIERRE
GOULT	MAUREL SYLVAIN	MICHEL MICHELE
LACOSTE	PITOT AIMARETTI MARIELLE	GAFFET JOACHIN
LIOUX	FARGE FRANCIS	FOURNIER PATRICE
MENERBES	ROUSSET-ROUARD YVES	VIALATTE DOMINIQUE
MURS	ARENA XAVIER	MALBEC CHRISTIAN
ROUSSILLON	DENMAT JEAN-YVES	DEBROAS GERARD
SAINT PANTALEON	DAPRES PAULE	MILLE LUC

Commission « Culture »

Le Président rappelle l'existence de l'association culturelle intercommunale « entre monts de Vaucluse et Luberon »

	TITULAIRES	SUPPLEANTS
BONNIEUX	SEBASTIEN MICHELINE	RINAUDO CLAUDE
GOULT	MICHEL MICHELE	CHABAUD GERARD
LACOSTE	HAUPTMANN MATHIAS	GAFFET JOACHIN
LIOUX	LHERMILLER ALEX	JOUVE FREDERIQUE
MENERBES	TOUL VALERIE	VIALATTE DOMINIQUE
MURS	HAESEVOETS PATRICIA	PONCE SYLVIE
ROUSSILLON	BOUZIAT DANIEL	BLUHM MARTIALE
SAINT PANTALEON	DAPRES PAULE	BELLEBEAU MARTINE

Commission « Environnement »

	TITULAIRES	SUPPLEANTS
BONNIEUX	GARDON JOSETTE	CASALIS JEROME
GOULT	FLORENT JACQUES	MILLE BERNARD
LACOSTE	LOUCHE PATRICIA	PITOT AIMARETTI MARIELLE
LIOUX	PEREZ JOEL	LHERMILLER ALEX
MENERBES	ARIAS ERIC	GROSCLAUDE ALAIN
MURS	LE MAT ANNE-MARIE	ARENA XAVIER
ROUSSILLON	BLUHM MARTIALE	DENMAT JEAN-YVES
SAINT PANTALEON	BELLEBEAU MARTINE	DAPRES PAULE

Vote à l'unanimité

5/ Désignation des délégués et représentants auprès des organismes extérieurs.

SIRTOM : L'assemblée doit désigner 2 délégués titulaires et 2 délégués suppléants soit 4 personnes pour chaque commune de l'intercommunalité. Le Président annonce que la 1^{ère} réunion du SIRTOM est prévue pour le 13 mai.

	TITULAIRES	SUPPLEANTS
BONNIEUX	CASALIS / RINAUDO	RAGOT / GARDON
GOULT	PERELLO / FERRAZ	CHABAUD / MILLE
LACOSTE	LAPELERIE / JAUFFRET	LOUCHE / HAUPTMANN
LIOUX	FARGE / FOURNIER	LHERMILLER / PEREZ
MENERBES	ARIAS / GROSCLAUDE	LAVAIL / RUFFINATTO
MURS	MALBEC / LE MAT	ARENA/ VAISON DE PRADENNE
ROUSSILLON	CLAUDE JEAN / DENMAT	FALDI / MARC JEAN
SAINT PANTALEON	ASTRAN / LUC MILLE	DAPRES / BELLEBEAU

SCOT : 1 délégué titulaire et 1 délégué suppléant pour chaque commune.

	TITULAIRES	SUPPLEANTS
BONNIEUX	CASALIS	RUFFINATO
GOULT	CHABAUD	FERRAZ
LACOSTE	LOUCHE	GAFFET
LIOUX	FARGE	PEREZ
MENERBES	ROUSSET ROUARD	RUFFINATTO
MURS	ARENA	LE MAT
ROUSSILLON	DENMAT	BLUHM
SAINT PANTALEON	MILLE LUC	DAPRES

Le Président annonce que doivent être désignés en outre les délégués par tranche de 0 à 2500 habitants soit 3 délégués titulaires supplémentaires et autant de suppléants à nommer parmi l'assemblée. Après un appel à candidature, sont désignés :

TITULAIRES	SUPPLEANTS
PERELLO	CLAUDE JEAN
HAUPTMANN	CLAIREMBEAUD
BONNELLY	ASTRAN

Le Président annonce à l'assemblée que, d'après les statuts du SCOT, la CC de Pied Rousset dispose de 2 sièges au Bureau. Sont désignés **Didier PERELLO** et **Gisèle BONNELLY**.

CENTRE SOCIAL « Lou Pasqué »

La CC de Pied Rousset dispose de 3 sièges au conseil d'administration de Lou Pasqué
Sont désignés :

Titulaires : PERELLO Didier, DAPRES Paule, LE MAT Anne-Marie

Suppléants : POMMIER Danielle, FADLI Marthe, ORLANDINI Véronique.

CRECHE « La Boîte à Malice »

La CC de Pied Rousset dispose d'un siège au conseil d'administration :
PERELLO Didier, LE MAT Anne-Marie suppléante

CRECHE «Li Pitchounets »

La CC de Pied Rousset dispose d'un siège au conseil d'administration :
PERELLO Didier, LE MAT Anne Marie suppléante

MAISON DE L'EMPLOI

La CC de Pied Rousset dispose d'un siège au conseil d'administration :
PERELLO Didier, PEREZ Joël suppléant

COMITE DE BASSIN D'EMPLOI

La CC de Pied Rousset dispose d'un siège au conseil d'administration :
PERELLO Didier, ROUSSET-ROUARD Yves suppléant

APT INITIATIVES ALBION

La CC de Pied Rousset dispose d'un siège au conseil d'administration :
PERELLO Didier, ROUSSET-ROUARD Yves suppléant

ANPEP

La CC de Pied Rousset dispose d'un siège au conseil d'administration :
PERELLO Didier, PEREZ Joël suppléant

Vote à l'unanimité

6/ Questions diverses

- Le Président propose de réunir la commission des déchets ménagers pour fixer les montants de la redevance pour l'année. La date retenue est le **mardi 6 mai à 19 h** à Saint Pantaléon.

- Le Président propose une prochaine réunion du conseil communautaire. Après concertation, la date est fixée au **jeudi 22 mai à 19 h** à Saint Pantaléon.
- Le Président propose une réunion de la commission « Travaux » ayant pour sujet la construction du siège de la Communauté de Communes. La date retenue est le **vendredi 9 mai à 19 h** à Saint Pantaléon.
- Réunion de la commission « Voirie » : la date est fixée au **mercredi 7 mai à 18h30** à Saint Pantaléon.
- Le Président propose une réunion de la commission « Social » : **mercredi 14 mai à 18h30** à Saint Pantaléon
- Réunion de la commission « Culture » : **mercredi 28 mai à 18h30** à Saint Pantaléon
- Le Président annonce à l'assemblée qu'il va faire un rapport de l'année écoulée dans chaque conseil municipal à partir de Septembre – Octobre.
Si les communes adhérentes le désirent, le Président propose de se déplacer dans chaque commune pour présenter la Communauté de Communes aux nouveaux conseils municipaux.

- « Luberon Jazz » : Le Président rappelle à l'assemblée que dans le cadre du festival de Jazz, des concerts ont lieu dans différentes communes notamment Bonnieux, Roussillon. Suite à la décision de la Drac de ne pas reconduire la subvention de 16 000 € pour le festival, l'association Kiosque demande aux différents partenaires de lui allouer un complément de subvention.

Réunis en séance, les différents partenaires ont fait des propositions :

la Région : 4 000 ou 5 000 €, le Conseil Général : 3 000 ou 4 000 €, CC du Pays d'Apt : entre 3 000 et 5 000 €, CC de Pied Rousset : environ 2 000 €, la ville d'Apt : 2 000 ou 3 000 €.

- Centre Social Lou Pasquié : Mme Le Mat nous présente le comité de pilotage sur le thème des personnes âgées en collaboration avec les CCAS des différentes communes. La réunion est prévue le lundi 28 avril.
- Question de Xavier Aréna concernant la cartographie sur le classement des voies et l'existence d'un décalage entre l'état des lieux et le relevé de la DDE. André Bonhomme propose de se rendre sur place pour visualiser.
- Xavier Arena annonce le « pèlerinage traditionnel provençal de notre dame du salut » à Murs le 1^{er} mai 2008 et demande aux délégués de procéder à l'affichage de la manifestation sur leur commune.
- Couverture ADSL : JEAN Claude a rencontré Jean Yves Pech de France Telecom pour un état des foyers non desservis par l'ADSL sur l'ensemble des communes de l'intercommunalité. Il existe 113 foyers non desservis et qui ne peuvent être raccordés à l'ADSL.
2 solutions pour y remédier :
+ de 10 personnes : traitement global pour un coût de 60 000 €,
- de 10 personnes : traitement particulier par satellite pour un coût de 400 € par installation.
Possibilité de réaliser une étude qui s'élèverait à 735 euros pour les 8 communes. Il est demandé de communiquer à chaque commune les foyers non desservis par l'ADSL.

NOM	LP totales	LP éligibles	LP* études	Débit 512K	LP inéligibles
Bonnieux	1177	1102	23	45	52
Goult	867	857	9	84	1
Lacoste	401	385	6	0	10
Lioux	178	149	11	4	18

Ménerbes	878	839	30	54	9
Murs	358	349	8	7	1
Roussillon	951	914	15	38	22
Saint Pantaléon	93	85	8	1	0
totaux	4903	4680	110	233	113
		95,45%	2,25%	4,98%	2,30%
		97,70%			

*80% des études sont éligibles.

- Le Président rappelle que chaque commune doit prendre une délibération pour valider les nouveaux montants de l'attribution de compensation. 5 communes n'ont pas encore délibéré : Lioux (3 001 €), Ménerbes (54 118 €), Murs (14 540 €), Roussillon (4 401 €), Bonnieux (54 023 €).
- ZAC de Lioux : Francis Farge annonce que la ZAC est pratiquement terminée. Il existe un problème de goudronnage qui doit être résolu très prochainement. Des panneaux seront installés à chacune des 2 entrées.
La désignation retenue est « ZONE ARTISANALE DE GALLAS ». Francis Farge précise que les travaux sont remarquables et sont appréciés par le voisinage. Sur les 6 lots qui composent la zone artisanale 3 sont en cours d'acquisition.

La séance du Conseil se termine à 20h50.

Vu pour être affiché, le 2 mai 2008, conformément aux prescriptions de l'article L.2121-25 du Code général des collectivités territoriales.